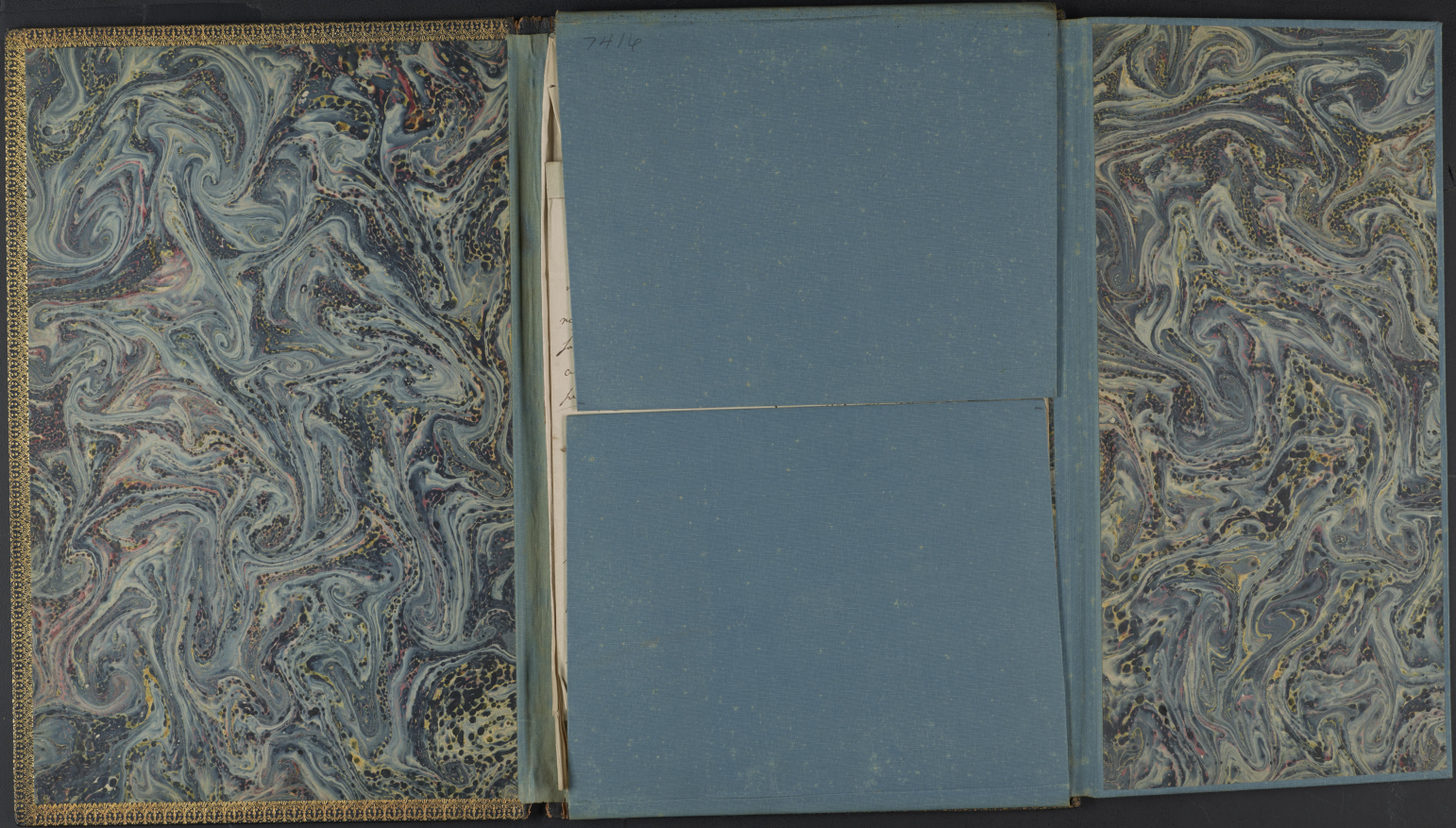


FRENCH AUTOGRAPHS

—
HENRY III

COUNTESS DUBARRY

ETC.



7414



Dumény

XIV^e DIVISION
MILITAIRE.

de la Manche,
du Calvados

A Caen le 8 prairial
l'an cinquième de la République Française.

Le Général de Division

Sup. L. 13 B^e - 1334 450

m. l'v. De Louis m^e communiqué nous nous
répondre à la lettre qu'il vous avait écrite par
l'aveu du 1^{er} gillet habitant sous votre protection et les motifs
ce raison des ouvrages à faire pour la comédie
française, comme je m'intéresse personnellement pour
cette entreprise, j'appréhendais avec plaisir que
vous eussiez mis un nombre de ceux
qui auront été choisis et agréés parmi les
concurrents aux offres qu'il fait de se conformer
aux mêmes prix, charges, et conditions sans lesquels
les affaires n'auraient été agréées - vous savez
d'ailleurs que M. le contrôleur général de qui
dans le temps j'ai fortement recommandé
l'intérêt au succès de mon œuvre à cet égard
j'ai toujours été très parfaitement honoré
notre par M. de la Roche qui par sa lettre
a 8 prairial 1774

Le C. L. Dubarry

lettre
ne
intéressé
de a
du
t été
l'été
M/les
rappelés
tels
été
soit
de n'a
s
yaut
qui
po
couple



Q. Morneau
M. Morneau
M. Archibuteau
M. J. de la Roche

Paris le 23 Fev. 1774

450

M. le V. de Lhuis m'a communiqué plusieurs notes
relatives à la lettre qu'il vous avoit écrite sur
l'avis de M. de La Roche de son privilège et le mien
ce raison des ouvrages à faire pour la Comédie
françoise, comme je m'intéresse sincèrement pour
cet établissement, j'apprendray avec plaisir que
vous aurez mis du nombre de ceux
qui auront été choisis et agréés parmi les
concurrents aux offres qu'il fait de se conformer
aux mêmes prix, charges, et conditions sous lesquels
les autres auroient été agréés - vous savez
d'ailleurs que M. le Contrôleur Général de qui
dans le temps j'ai fortement recommandé
l'intérêt au succès de mon vœu à cet égard
j'ai toujours été très parfaitement informé
notre très honorable M. de La Roche par sa lettre
à Paris le 23 Fev. 1774

Le C. J. Dubarry

Théâtre du Vaudeville

Le Château & la Chaumière
Vaudeville en deux actes

~~Depuis la représentation
de cette pièce~~

2. 9⁶. 1809.

cette pièce a déjà été représentée sur le théâtre du Vaudeville, et défendue aussitôt par votre excellence. elle offre le contraste entre le nouvel acquereur d'un château dur, frippon et ridicule, et l'ancien propriétaire, doué de toutes les vertus, traînant dans une chaumière une vie misérable et veuve d'un homme bienfaisant, protecteur des artistes. on suppose qu'il est vrai que le château vient d'être racheté par de jeunes artistes qui le décorent, et se rendent ensuite à l'absence de leur bienfaisant. on donne pour cause de dévouement de l'ancien propriétaire, la facilité à cautionner des malheureux, et de la fripponnerie de son intendant qui a lui-même acquis le château. si cette pièce fut été jouée il y a 20 ans, elle n'eût paru que romanesque, mais offerte à présent aux spectateurs, elle devient presque une satire. l'enveloppe qu'on lui a donnée ressemble au voile transparent d'une allégorie. le spectateur s'obtient à composer lui-même une autre pièce que celle que l'auteur a eu peut-être l'intention de lui présenter. et il ne voudra voir dans le château et la chaumière que la situation où les événements politiques de nos jours ont placé un grand nombre de citoyens. il sera surtout invité à porter ce jugement par la première interdiction de la pièce dont l'effet nous semble irréparable.

1769-1811
Emmanuel, Jos. Aephouze
Compositeur Opera of Trajan
1762-1822
Léon ouléy, Pierre Edou.
moli Hously of France for Naps

Le Bureau de la Presse propose à votre Excellence de
maintenir sa décision.

Demontey

Emmanuel

Léon ouléy

Emmanuel

179
St. Quentin Macon 2 oct 1831.



Mon cher Monsieur,

Je vous ai répondu sur le statut.

J'ai indiqué votre affaire;

Je vous ai demandé par une
seconde lettre ce que j'avais à vous
adresser par le canal.

Je n'ai rien reçu;

Je pense que les lettres vous seraient
sur les flots.

Rassurez-vous
J'irai aller à votre
maison et j'ai peur que vous
sachiez que les rois, que les évêques, &c.

12-ye. Levee attendt.

J. J. J.

Samuel J.



aveuilles ce 25

N^o 30 mars

J'ai quelque esperance, Monsieur, qu'on
ne changera rien a mon projet de voyage
cette année et que M. le C^{te} de Fumel sera
chargé de faire enveijer les C^{tes} ce qui
me sera tres agreable :

Leville dehy ou a qui on auroit été a Bonnel
francs en meme temps qu'a Bordeaux
avec ce 30 mil francs a compte a ce quel'on
m'a dit : je voudrois bien que vous pussiez
trouver quelque chose et promptement et
je suis bien sur que vous le desirer aussi vivement
que moy, vous sçavez notre verbeux verbeux :
je vous demande vos bontés pour le f^o
d'Estavaye ravally protégé de M. le C^{te} de

Demouche 870

des peaux, Il portoit de bons sermons
heut pour un employ, Il me peuvra
prement que du pain est toute son
ambition:

Rendez justice a tous les sentiments que je
vous ai voué et avec lesquels j'ai l'honneur
d'être plus que personne, Monsieur,
votre très humble et très obéissant serviteur

vous n'avez que trois / Le Mal D. de Mouchy

vous a été malade et a été

chez moi; car le D. de Mouchy est h. A. A.

ne sera pas plus long; donnez votre adresse
nouvelle qui pourra vous y convenir

Chambre des Députés.

Paris, le 20 -

Le Président

M. le Président
C. 1837! sans les applications satisfaisantes
à du sein qui ont tant de fois vu
les satisfactions ... de la commission
vous êtes bien heureux d'être à la
campagne.

soignés y soit de santé, vous
de votre.

vous de votre travail
quel est votre travail
attachement Duquesne

Duquesne (Louis - Maurice)

Duquesne Louis - Maurice Seigneur Duquesne

Eccellenza

Col sentimento della più viva riconoscenza ho ricevuto il pregiato foglio di V. Ecc.^{za} che si compiace di congratularmi della mia promozione al Cardinalato. Unisco alla mia gratitudine il desiderio dei suoi comandi ed esequiando lo rispettosamente sono

di V. Ecc.^{za}

Lione 15 Feb. 1803

Ex.^{to} Sig.^o P.^o Camillo Borghese
Roma

Fisch

Ad. Gen. Letitia
+ G. Card. Ferla

2 juillet 1829

en renvoyant à epd Mont-
not l'excellent rapport de
epd de Choiseul dont on ne
peut se procurer des exemplaires
puisque n'est pas dans le
commerce de la librairie, je
l'escorte de mes remerciements.

je ai commencé à epd Mont-
not une lettre de epd William
Smith que le chon libre de
ter conestoyas maintient à
la chambre des communes
depuis quarante cinq ans
ans. trouverait on un second
exemple de cette opération
qui honore également et
leu et les commettant
est un fait à couvrir
dans le voyage d'Angleterre

préparez les documents
en disant aux le nom
et pronom William Smith
car il y a jadis au parlement
un autre Smith qu'on
cite également comme
un ami de la liberté.
Salut cordial + fraternel
A. B. C.

Abel Bergson

au citoyen
Huzard de l'institut
rue de l'Alpeiron no 11

abbé Gregoire

Mon cher confrere
je renvoye la feuille 14

n° CXXXI j'ai dit d'après un
confrere françois de Neufchateau
quels statuts des dits illateurs
étaient de l'an 1521 j'en ai pu
vérifier ce fait en d'après
la mare j'ai des doutes sur
la date ~~1573~~ ¹⁶⁷³ l'abbé Faubert
j'en ai été sûr qu'olivier
de Serres parle des foudres en
pierre comme ~~les dits~~
même page mais j'en ai pas
oliver de Serres tous les yeux
je n'ai pu vérifier
n° CXXXII j'ai lu que j'ai
corrigé grenouilles, et j'ai mis
grenouilles ainsi leur son
à tort et est ainsi que
j'ai que la cesi
comme je recevrai come

out de preuve dici a ce
Vous je complèterai
les citations de hinemar
et quelques autres. pour de
avec vous celle de
Malouin
Salut et embrassement
+ Grégoire

~~Grégoire~~
Grégoire

Mr. Madison
to the Countess
of Devon

47

J. me charge de donner
à Madame la Comtesse
Pagans, des nouvelles de notre
pauvre amie, elle a beaucoup
souffert cette nuit, mais elle
est mieux ce moment et
dois dire que elle dure
quelques jours encore. comme
elle est d. très mauvais humeur,
elle veut que j. dise que l'huile
de papier lui a fait beaucoup
de mal, mais elle ajoute
ce mauvais Compliment
mille tendre expression d'attachement
auxquelles je desire bien que
me soit permis de me joindre. M. D. & Luron

A Monsieur
Monsieur Le Baron De Hellstein
N° de l. S. O. M. de la Courte, N° 26.
Paris

ELI

Monsieur

Je m'empresse, Monsieur, de vous
remercier des excellents articles que
vous voulez bien destiner au Drapeau
blanc. Je vais m'occuper de faire
disparaître les lignes incorrectes de
style qui doivent échapper à un étranger
qui écrit dans notre langue, même
lorsqu'il l'écrit aussi bien que vous.
Je me félicite personnellement d'être
l'intermédiaire de vos relations avec
un journal destiné à devenir le
diffusor de toutes les bonnes doctrines.
Agréez, Monsieur, l'assurance de ma
haute considération, et de ma

La Mennais

Dumesny

XIV. DIVISION
MILITAIRE.

Départemens
de la Manche,
du Calvados,
de l'Orne.

A Paris le 8 prairial
l'an cinquième de la République Française.

Le Général de Division,

au Ministre de la Guerre

Bureau
de
la Correspondance g^{ne}

Vous m'avez chargé, citoyen ministre, par votre lettre
du 23 floréal dernier, de vous rendre compte d'une
cérémonie de culte public exécutée à Falaise contraidie-
toirement à la loi du 7 vendémiaire sur la police de a-
cultes, j'en ai transmis à cet égard les rapports du
chef de bataillon Goussier dont la religion ne peut être
supposée d'avoir favorisé le rassemblement, puisqu'il est
protestant, mais à l'époque de la semaine sainte les
prêtres réfractaires ont fait bien des efforts pour rappeler
à eux les personnes remplis de préjugés et fanatisés
par leur prédication; de partils rassemblements ont été
projetés dans les trois départemens, ou les a dissipés, soit
par la persuasion, soit par la présence de la force
armée; d'ailleurs de Falaise était de peu nombre, il n'a
par eu de suite, j'y ai passé depuis et tout est rentré
dans l'ordre sans délai.

Le chef de bataillon Goussier, citoyen ministre, ayant
été vivement attaqué de douleurs de gorge, et ne pas pu
satisfaire vos ordres pour se rendre de suite à son corps,
il est parti depuis quelques jours, il doit vous rendre compte
de motifs de son retard et de son arrivée à Rouen.

Salut et Respect
Dumesny

A Versailles le 19 Mars 1779.

J'ai reçu Madame, la lettre que vous
m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16. de
ce mois par laquelle en exposant l'impossibilité
où vous êtes de vous charger de l'exploitation et
du transport au port de Rochefort des 612. arbes
qui ont été marqués dans votre terre de la
Billere, vous demandez à pouvoir les comprendre
dans la vente des Doin domes. du Gueranié s'étant
tendu adjudicataire. Sur ce que vous aviez bien
voulu m'en marquer, j'ai fait expédier ce j.
joins ici la main levée pour vous autoriser à en
disposer ainsi que vous le jugerez à propos.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame,
Vostre très humble et très obéissant serviteur.

Barbours

J. de la Motte

Mad. la f. de Beaumont
au couvent de la Conception à P.

copie de la main levée.

Sur le compte qui a été rendu au Roy de la demande
faite par n. de la C^{te} de Beaumont de la main levée des six
cent quatre vingt sept sols qui ont été mesurés pour la prise de la marine
dans la baie de la Saline située en Langouedec, par n. de la C^{te} de
Beaumont de la main levée, et elle contient que n. de
la C^{te} de Beaumont de six cent quatre vingt sept
sols comme il n'a point été repris pour la prise
fait à Versailles le 17 mars 1749

de la C^{te}

ant. de la C^{te}

27 Dec. 1792

B. militaire

N. le 28 92

Citoyen

Ce qui a fait croire au Ministre de la guerre que le C. Igouze & Cler était hors de la loi, et qu'il ne pouvait point lui être expédié de commissions, c'est que le Citoyen lui a été présenté comme remplaçant un autre individu, et que de là s'ensuivait le raisonnement simple, vous avez dû être porté au souplet, puis que vous portiez des hommes en remplacement, et la loi s'oppose à ce qu'ils soient admis; donc je ne peux leur délivrer de commissions. Ce raisonnement serait sans réplique, si vous n'aviez été porté au souplet avant la présentation de trois derniers individus, comme cela paraît notoire; mais vous n'avez pu passer avant ce temps au nombre de 360, par la faute même des Bureaux de la guerre. C'est ce qu'il est aisé de vous démontrer.

Le 21. 8bre dernier je suis prêt à serment au C. Péroth, et de lors j'étais sous la fièvre nos compagnies Souplettes, lorsque le 24. du même mois une lettre du Ministre de la guerre en date du 21. m'apprend que le C. Péroth l'un de nos gardarmes lui avait donné sa démission le 26. Aout dernier. Vous voyez, par là, C. que lorsque je croyais avoir 360 hommes, je n'en avais réellement que 359. aucun sujet nommé par le Directoire ne se présentant pour venir remplir cette dernière place, j'en demandai un au Département en lui communiquant la démission du C. Péroth du 26. Aout, et par suite que bien antérieure au 21. 8bre, époque où j'avais fait les compagnies Souplettes. Peu de jours après et avant que le Directoire eût choisi dans les aspirants un C. pour remplacer Péroth, Bernard Moforce me donna sa démission à la date du 11. 9bre. J'en instruis le Département, et à peine ma lettre était-elle parvenue qu'elle la place du C. Gregoire DOME se trouva vacante, et que je me voyais contraint à recevoir sa démission. vous voilà donc avant d'avoir pu atteindre au sein le nombre de 360 au désir de la loi, réduit à 357. Je pressai le souplement, qui n'est autre chose que le remplacement de DOME, Moforce et Péroth, mais motif sur ce que vous n'étiez pas arrivés au souplet, et le 11. 9bre le Directoire nomma les C.

J. Le Cler, et confirme la nomination de f. Serou et Charpentier
faite le 14. 8bre qui ne s'étaient pas présentés pour leur, faute
d'en avoir eu connaissance.

Nota. Les Compagnies auraient été compléttes
Dès le 11. 8bre et le Service encore, si les trois hommes
dont je demande le remplacement ne m'ont pas été enlevés par une
autorité supérieure.

Dev. Depuis long temps Adjudant général à l'armée,
placé par le No. de la guerre Capitaine de la g. Compagnie
française de l'armée du Nord.

Plus nommé par le même Capitaine d'une Compagnie
d'Orléans de la République

Motrice placé Brigadier dans une légion dont je ne
me rappelle pas le nom

On voit que je ne suis pas dans des démissions
prévues par la loi, et que malgré que nous sommes en
guerre et que la patrie soit en danger, j'en ai pu
recevoir ces trois individus, puisque c'est le Ministre
qui me les a enlevés, et de là j'ai dû souffrir
que quand même les deux Compagnies auraient été compléttes,
j'aurais pu sans blesser la loi, demander le remplacement
de ces trois hommes.

Le Capitaine Commandant
la Gendarmerie nationale Servant
Paris le 27. 6bre 1792
de la République Française
P. Du Rossier

Quand il n'aurait pas été que ~~notre~~
Lors de dernières, notre sympathie pour elle
n'a fait autre que d'écarter, mais si son
nom prononcé de que fois dans les adresses
de la chambre n'est resté ouvert à son
côté, qui on n'en a vu de par que
nous ayons voulu abandonner ou traiter
de cause.

Lors de là, votre commission au lieu de la
bonne comme les autres fois, à l'exception
d'un simple vote d'humanité, ~~et~~
à une autre fois qui il fallait remonter
jusqu'au principe d'une de durée de guerre
qui protège les droits des souffrants, et garantir
l'existence des esclaves

non dit sur le sujet d'adresse
la femme n'appelle d'ailleurs, qu'elle
n'a jamais revu ce qu'elle ne revu
On

48

Dupin l'aîné
Dupin. André Marie Jean Jacques

donc cette formule générale a du resté fort
explicite, les droits, non par d'ailleurs d' un
côté par là, mais de tout deux côtés.

Dans le v. trouve une garantie pour
le futur ne pouvant j'aurais ni à l'appeler
de la confiance de Dieu, ni d'information
d' une félicité de la légalité sous le point de vue
d' une seule puissance ... l' intérêt de l' Empire
ottoman de la -

La seule véritable garantie
de la légalité ^{intéressé} de la légalité
quant au droit incontestable de revenir
dans son intérêt contre tout ce qui n'est
pas perpétuel à son préjudice; car il n'y
a par lui, il n'y a pas j'aurais de
reconnaissance de l'abus de ce qui à son
égard n'est qu'un abus de
la force brutale, et d' une barbarie
qui ne se voyait plus de ces siècles.

Siguer in l' accord arabelange
de ministres anglais &

Je continue, Monsieur, à vous remercier des soins que vous voulez bien
donner à la pauvre de Theon. quand l'achat de la Maison sera
approuvé par le Gouvernement, que les réparations nécessaires seront
faites, quand j'aurai la certitude du supplément accordé, approuvé
par M. le Préfet, quand la Commune de Chavelon par délibération
du Conseil Municipal aura approuvé par la préfeture aura
offert une somme pour le bâtiment, je ne tarderai pas à
envoyer un plan et vos notes au Depot qui exige votre avis.
Vous avez fait une bonne œuvre en faisant vous-même la quête

pour le Seminaire, Via L'Enfer par dieu bled en la Colamie
qui en est la suite c'est beaucoup plus de 30 f. 1. et 18 f. 1. —
pour Thon et Chavelor.

La fille Marie Rose Mestral sans Misere ademeurans
à Chavelor doit faire publier ses bens au domicile de ses pere
et Mere a domone ses ariens.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer avec
Consideration L'Abbe' Georges

Abbe' Georges
Georges J. J.
depuis le bord Rocher ne meublans case

N^o 831. —

J'ai reçu de Monsieur de Aut^e Jacia La somme de huit cent
 trente une Livres tournois qui est en'apayé d'ord^e de Messieurs
 Ses Freres Livio de St Petersbourg et pour Le compte de S. A. J.
 Monseigneur Le Grand Duc de toutes Les Russies a qui j'entendrai
 compte dont quittance faite double a Paris le 12 mars 1782

De la Harpe

de la Harpe

13

M^r De la Harpe rue St Honoré vis-à-vis celle de St Florentin

S. A. R. est à S. Cloud, Monsieur, V^{re} Ex^{te} ne
pourroit pas la voir ce matin comme Elle l'a voit
resolu, et je ne suis pas encore assez instruit de
la resolution qui a été prise touchant l'affaire
du Tabac pour être en état de vous en rendre compte.
J'en serai informé incessamment, et je vous donnerai
le plus tost qu'il me sera possible les éclaircissements
nécessaires. Je suis avec une estime particulière,
Monsieur, de V^{re} Ex^{te}, très humble et très
obéissant serviteur L'arch. D. de Cambrai

Ce 23. août 1720.

Dubois (le cardinal)

Ministère
de la Maison
du Roi.

Paris, le 3 juillet 1821.

Monsieur le Baron, d'après ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire des dispositions du Roi à votre égard, relativement au pavillon de la Morlette, au bois de Boulogne, j'ai pris les ordres de S. M.

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Roi, par décision de ce jour, a bien voulu vous accorder la jouissance de ce pavillon de la même manière dont en avait joui M. le C^{te} Corvetto.

Il résulte, Monsieur le Baron, de cette décision, que la jouissance dont il s'agit est indéfinie, et ne comporte point l'ameublement de ce Pavillon, par le Gardes-Meuble de la Couronne; car vous savez que M. le Comte Corvetto n'avait point été meuble de cette manière. Les différents effets du Gardes-Meuble qui ont été récemment transportés dans ce Pavillon, resteront cependant à votre disposition jusqu'à ce que vous les ayez remplacés.

Agitez, Monsieur le Baron, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département
de la Maison du Roi.

M^{re} de Launay

40

Launay
secrétaire d'Etat

M. le Baron Mourier, Pair de France.



Jamartiné

N^o 49

Nîris 3 août 1849

Franklin.

Le jour à Nîris jusqu'au
17 août inclusivement. Plus
tard vous me trouverez à St-Jovit.
on y va de Montréal par la
détour de Charolles en
12 heures. bonne route. faites
vous à cet égard ce que vous
sugger le mieux.

V. J. J. en haut

de conclure avec vous.
mais n'oubliez pas que
Je ne veux pas que
dans 13 mois. et qu'en
attendant il faudra
payer quelques fonds par
anticipation. nous espérons
bientôt tout cela.
Cordialement
Lamarque.

62
12151

Le Normand

12151

Monsieur

Messrs Gutz.

Libraire Rue de Bourbon
n° 17. Paris.

Monsieur

Lundi prochain 6 Courant je mettrai
en vente les mémoires historiques et
Secret de l'Impératrice Joséphine, je
me trouverai heureux de l'envoyer avec
vous un Courant d'Epaves, je vous
offre tout le avantage, le prix net
est de 24 francs, mais comme vous
n'en prenez en quantité vous aurez
l'emise du quart ce qui vous le
porte à 18 francs les 3 Vol. Cet
ouvrage est universellement attendu et
ne peut manquer de justifier entre vos
mains. en attendant vos offres vous voudrez
bien me croire. /
Vostre très humble
servant. / Le Normand

12151

4
11

Paris Le 25 Mars 1809

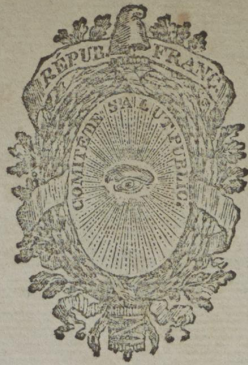
Monsieur Dangey Commandant des
Gardes de la Garde Impériale.

Ji vous serai obligé, Monsieur, de Marquer pour
Groupes de payemens aux fournisseurs, savoir à
M^r Duon et M^r de Charoy, 2 mois après le
dernier
et aux fournisseurs de pain et
de selles 1 1/2 mois.

J'avais oublié de vous en parler dans ma lettre
d'hier.

J'ai l'honneur de vous retenir
Le Général de Camp de l'Empire
J. De Lauriston

Lauriston (ma)



11 oct 1795
Berthier

EX TR A I T
DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC
DE LA CONVENTION NATIONALE.

Du 19 Vendémiaire l'an quatrième de la République
française une & indivisible.

Je Soussigné Commissaire des Guerres Secrétaire
général de la Section de la Guerre atteste que le
Citoyen Debauzies sous chef de la 11^e Division
remplissant les fonctions de chef en l'absence
de C. Romero, a fait son service comme à l'ord^e dans
les Bureaux, les 13 & 14 de ce Mois.

Le Commissaire des Guerres Secrétaire Général
J. Debauzies

Il a certifié par le comité de salut public
le 9 Vendémiaire au 11 de la R^e.

Les Membres du comité de salut
public.

Cambacérès Merlin D.D. / T. Berthier
A. Cottinbaudeau

J. M. Revellière - Lepaux

Revellière - Lepaux